

## Préinscription pour l'année 2018-2019

*Une feuille par enfant*

Nom et prénom(s) de l'enfant/jeune :

\_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Nom(s) et prénom(s) du/des tuteur(s) légal-aux : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Préinscription pour l'année 2018-2019 à l'école Horizons, l'enfant/jeune sera scolarisé :

1 – 2 – 3 – 4 jours (*entourer le nombre de jours*)

Et la somme de 50€ x nombre de jours, soit \_\_\_\_\_ euros, est versée afin de confirmer son inscription et de réserver sa place.

Cette somme sera déduite des premiers frais de scolarité de l'année 2018-2019.

Cette somme ne sera rendue qu'en cas de force majeure, empêchant l'enfant/jeune de poursuivre sa scolarité, à savoir :

- Décès d'un tuteur légal.
- Déménagement à plus de 40 kilomètre de l'école Horizons.
- Perte d'emploi involontaire.
- Non attribution d'une bourse à hauteur de .... % (maximum 50%)

Signature du/des tuteur(s) légal/légaux :

Signature de l'école :

Précédée de la mention « Bon pour accord »